



Equipement portant les nom et prénom de l'enfant

Skis / bâtons : Pour faciliter le transport des skis et des bâtons et éviter les échanges, nous vous demandons de les rassembler au moyen d'attaches ou d'un gros élastique.

Casque obligatoire, chaussures de ski aux pieds, vêtements chauds, bonnet, gants, lunettes, crème solaire, un sac avec le goûter et une boisson chaude ou froide.

Tarifs : ils comprennent le transport, les cours de ski donnés par les moniteurs diplômés de l'E.S.F., le passage des tests et les récompenses lors de la dernière sortie

	Communes*	Hors Communes
1 enfant	200 €	215 €
2 enfants	350 €	380 €
3 enfants	490 €	535 €

*Tarifs Communes : résidents de Juvigny, Machilly, Saint-Cergues et Cranves-Sales.

Pour pratiquer une ou plusieurs activités, vous devez être adhérent de la MJC des Voirons (Carte annuelle pour les enfants/jeunes jusqu'à 18 ans : 10,00€, valable jusqu'au 31 août 2022).

Forfait des remontées mécaniques

• Pour les moins de 5 ans au 05.01.22, le forfait est gratuit. La carte du forfait de la saison est gratuite. Vous devez apporter une photocopie de la carte d'identité ou du livret de famille dès l'inscription.

• A partir de 5 ans, le montant total des forfaits pour la saison sera perçu à l'inscription. Il s'élève à : pour les oursons (enfant à partir de 5 ans et débutant complet), le forfait s'élève à 115 €, pour flocons et étoiles le forfait s'élève à s'élève à 186€. A partir de la 2^{ème} sortie manquée, le forfait est remboursable par journée d'absence sur justificatif médical.

Remarques diverses :

En cas d'accident, l'enfant sera conduit à l'Hôpital le plus proche.

En cas de mauvais temps susceptible d'entraîner l'annulation des sorties, un message sera envoyé par le groupe WhatsApp, par SMS et par email.

Le Comité



Année : 2021/2022

Reprise à partir du 05/01/2022

**REUNION D'INFORMATION SUR LE DEROULEMENT DE LA SAISON
VENDREDI 17 DECEMBRE à 20H00 BAR DU BALCON**

SKI ALPIN

Pour les enfants de 4 à 12 ans

Dates des douze sorties de la saison de ski à Sommand

05.01.2022	demi-journée	16.02.2022	demi-journée
12.01.2022	demi-journée	09.03.2022	demi-journée
19.01.2022	demi-journée (test)	16.03.2022	demi-journée
26.01.2022	demi-journée	23.03.2022	demi-journée (test)
03.02.2022	demi-journée	30.03.2022	demi-journée,
09.02.2022	demi-journée		

Le 6 avril 2022 : Remise des coupes et des médailles et goûter offert par la MJC – Les parents peuvent nous rejoindre à 16h.

Départ et arrivée ont lieu sur le parking au début de la route menant à l'Ecole Maternelle de Saint-Cergues

Départ en demi-journée Accueil à 12 h 45 - Départ à 13 h

Retour entre 18 h 00 et 18 h 30 pour tous les enfants.

Inscriptions et règlement : s'adresser au Secrétariat de la M.J.C. Vous avez la possibilité d'étaler vos règlements durant la saison de ski, voir les modalités avec le Secrétariat.

Attention : Les inscriptions sont prises **jusqu'au vendredi 17 Décembre 2021**.

Apporter le carnet ESF dès l'inscription.

Pensez à inscrire vos enfants dans les meilleurs délais **en raison du nombre limité de places dans le bus.**

Pour toutes les activités physiques, le certificat médical d'aptitude est obligatoire.

MJC des Voirons – 305 route du Sorbier 74100 JUVIGNY
☎ 04 50 43 58 30 **Site** : www.mjcdesvoirons.fr

Autorisation Parentale

Je soussigné(e)
Madame, Monsieur, (père, mère)
autorise mon enfant.....

- A pratiquer l'activité **Club des Piou-Piou / Ski Alpin** avec la M.J.C.des Voirons.
- J'autorise la MJC à photographier ou filmer mon enfant et accepte l'utilisation des images dans le cadre d'activités de groupe.

OUI **NON**

- J'autorise mon enfant à quitter le parking de l'école maternelle de Saint-Cergues par ses propres moyens :

OUI **NON**

La MJC n'est pas responsable de l'enfant qui rentre seul à votre domicile. La MJC ne pourra être tenue pour responsable en cas d'accident sur le parking.

Nom et Prénom de la ou des personnes autorisée(s) à venir chercher mon enfant sur le parking de l'école maternelle :

.....
.....
.....

Fait à Saint-Cergues, le

Signature



Bulletin d'inscription SKI ALPIN - Saison 2021/2022

**A remettre au plus tard le vendredi 17 décembre 2021
au secrétariat de la M.J.C.**

Nom :

Prénom : Né(e) le :

Nom du représentant légal :

Adresse :

.....

.....

Tél : Portable :

Email :

Inscription au cours de : Piou-Piou/Sifflole.... Débutant/Ourson ...

Flocon 1ère Etoile 2ème Etoile.....

3ème Etoile Etoile de Bronze Etoile d'Or.....

Toute neige tout terrain (TNTT).....

Adhésion *) **Cours** **Forfait/Carte**..... **Total**

Enregistrement par la MJC

Dossier complet reçu le : par :

Certificat médical Autorisation parentale

Montant reçu : Type de règlement : : Espèces /

Chèque No..... / ANCV No.....

Echéances :

Carte No.Faite Enregistrement informatique le :

Remarques :

*) Adhésion prise dans une MJC partenaire : Allinges / Chablais / Veigy-Foncenex

MJC des Voirons – 305 route du Sorbier 74100 JUVIGNY

☎ 04 50 43 58 30 /info@mjcdesvoirons.fr / **Site** : www.mjcdesvoirons.fr